

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1.1 – A propos de ce Site internet

Le site [www.epr-verif.fr](http://www.epr-verif.fr) et son espace Premium [etat-risques.com](http://etat-risques.com) (ci-après dénommé « le Site ») sont édités par CEDRIC MORO qui en dirige également la publication.

La marque « ERP-VERIF » est la propriété de CEDRIC MORO. Le Site et la marque sont exploités pour le compte de la société I-Resilience Ltd, 170, Peter House, Level 1 (Suite A296), Psaila Street, BKR9077 BIRKIRKARA, Malte. Union Européenne (zone euro).

Téléphone : 05 35 54 19 27 (prix d'un appel local vers une ligne fixe en France).

Email : [contact@erp-verif.fr](mailto:contact@erp-verif.fr)

Les services en ligne d'ERP-VERIF sont hébergés par OVH SAS - Roubaix.

### 1.2 – Définitions

**1.2.1 Client** : toute personne physique majeure ou toute personne morale sollicitant pour son compte ou pour le compte d'un tiers, à travers le Site et contre paiement, la vérification d'un Etat des risques dont le but est d'informer sur sa conformité au regard du contexte réglementaire en vigueur en matière d'information préventive en France.

**1.2.2 Services** : l'ensemble des actions, recherches et processus constituant les prestations réalisées par la société I-Resilience pour l'élaboration d'une information autour de la conformité d'un Etat des risques à la demande du Client sur le Site ou par tout autre moyen.

**1.2.3 Solution** : ensemble des dispositifs intellectuels, technologiques et commerciaux, notamment le Site, mis à la disposition du Client pour la commande, le traitement et la livraison attestations et rapports de conformité autour des Etats des risques conformément aux présentes Conditions générales de vente. La Solution inclut également tous dispositifs promotionnels mis en place pour la conduite des prestations et le confort du Client.

**1.2.4 Site** : <https://www.erp-verif.fr> et son espace Premium <https://www.etat-risques.com>

**1.2.5 ERP** : Etat des risques et pollutions: document réglementaire visant à informer l'acquéreur ou le futur locataire des risques majeurs réglementés et des pollutions des sols avérées auxquels le bien immobilier et/ou lui-même peuvent être exposés, conformément au décret n°2005-134 du 15 février 2005. L'ERP est régi par les dispositions de la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 et codifié par les articles L.125-5, L. 125-6 et L. 125-7 et R.125-23 à 27 du code de l'environnement. L'ERP, fait suite aux différents arrêtés ministériels normalisant l'Etat des risques naturels et technologiques.

**1.2.6 ERRIAL** : Etat des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et locataires : il s'agit de la version officielle de l'ERP, générée par la plateforme Géorisques du Ministère de l'Écologie. Malgré sa source officielle, les CGU de Géorisques elles-mêmes précisent qu'il convient de vérifier et compléter ce document avant toute remise contractuelle.

**1.2.7 Etat des risques** : ERP ou ERRIAL

## 2. Conditions de prestation des services

### 2.1 – Objet des services

I-Resilience délivre à partir du Site, moyennant paiement, un ensemble de prestations permettant la vérification de conformité d'Etat des risques et de livrer ses rapports et attestations. Ces Services sont élaborés à partir du document état des risques fournis par le Client ainsi que des données physiques, administratives, légales et réglementaires fournis par les autorités compétentes. Dans des cas exceptionnels et sous réserve de l'accord expresse d'I-Resilience, les rapports et attestations d'ERP-VERIF peuvent être réalisés et délivrés par tout autre moyen que le Site.

### 2.2 Informations préalables requises

Le Client a l'obligation de désigner lui-même, sous sa seule responsabilité, le document état des risques pour lequel il souhaite vérifier la conformité. Le Client est par ailleurs tenu de fournir les informations personnelles et financières le cas échéant, indispensable à la réalisation et au paiement de la prestation.

### **2.3 – Zone d'intervention**

Les Services liés à la vérification d'Etat des risques portent exclusivement sur des biens immobiliers situés en France - France métropolitaine, départements et territoires d'outremer le cas échéant. I-Resilience accepte généralement le traitement des Etats des risques commandés depuis l'étranger pour un bien immobilier situé en France. Toutefois I-Resilience se réserve le droit de décliner toute sollicitation de prestation effectuée depuis l'étranger. Le visiteur ou Client effectuant une sollicitation de vérification d'Etat des risques depuis l'étranger a la responsabilité de s'enquérir et de se conformer de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans le territoire à partir duquel il accède au Site et I-Resilience ne saurait être tenu responsable de tout préjudice ou litige qui naîtrait du fait du lieu d'accès au Site pour la réalisation de toute prestation.

### **2.4 – Acceptation**

Tout Client, conformément à la définition du paragraphe 1.3.1 des présentes Conditions générales de vente est réputé avoir dûment lu et accepté lesdites conditions avant toute sollicitation de services. Il est par ailleurs de la responsabilité du Client de prendre connaissance de tout amendement ou modification des conditions générales de vente, étant entendu que toute disposition visant la modification ou l'amendement des conditions générales de vente sera expressément notifiée sur le Site dans un délai raisonnable ou conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables le cas échéant. I-Resilience se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes conditions générales de vente.

Compte tenu de la nature réglementaire des Services, toutes évolutions légales ou réglementaires publiques applicables aux Etats des risques s'imposent aux présentes conditions générales de vente et sont réputées être acceptées par le Client dès leur entrée en vigueur.

### **2.5 – Violation**

Le non-respect des dispositions des présentes Conditions générales de vente par le Client ou le visiteur entraîne l'annulation pure et simple de toute transaction objet de la violation et le refus de l'accès au site à l'auteur de la violation sans préjudice de l'exercice par I-Resilience de ses droits et des voies légales de recours à l'encontre de l'auteur de la violation. En cas de violation des Conditions générales de vente, l'auteur de la violation ne peut se prévaloir du remboursement du paiement de toute transaction objet de la violation.

### **2.6 – Délai de rétractation**

Conformément à l'Article L121-20-2 du Code de la consommation, les Services bénéficient de l'exception légale au délai de rétractation étant entendu que la prestation objet du contrat de service commence dès l'instant où le Client valide la commande sur le Site, donc avant l'échéance du délai de rétractation de sept jours francs prévu à l'article L.121-20 du Code de la Consommation.

### **2.7– Modalités**

I-Resilience propose un dispositif de saisie et de validation de la sollicitation de prestation au Client, pour la vérification d'Etats des risques selon les modalités détaillées ci-après :

Le Client peut effectuer sa commande en important son état des risques et si nécessaire en précisant le(s) numéro(s) de parcelle cadastrale relative(s) au bien visé. I-Resilience prendra alors en charge la localisation du bien sur les différentes cartes de risques opposables et la vérification des risques au droit du bien immobilier et la présence de toutes les pièces réglementaires. Toute rectification du document peut se faire par Email en réponse au document livré et ceci gratuitement 2 mois après la livraison (l'adresse du bien immobilier faisant l'objet de l'Etat des risques ne doit pas changer).

La livraison de la prestation au Client interviendra par courrier électronique soit sous forme d'un lien permettant de télécharger le document, dans un délai de 24h ou de 72h à compter de la validation de la commande. Pour les commandes en urgence à moins de 24h (cas où le client aura choisi la livraison en urgence, dans la limite des jours et des heures d'ouverture du service - du lundi au vendredi de 9h à 19h, hors jours fériés et congés), I-Resilience mettra en oeuvre ces moyens pour traiter dans les délais souhaités cette commande, sachant que seul le délai de livraison en 24h ou 72h est garanti, hors cas de force majeure.

### **2.8 – Obligations du Client**

Le Client a l'obligation de fournir les informations indispensables à la réalisation des prestations lors du renseignement des formulaires de commande. Le Client s'engage par ailleurs à renseigner avec exactitude et en toute bonne foi les informations personnelles et relatives à son identité pour lesquelles un droit d'accès et de rectification peut être exercé le cas échéant, conformément aux dispositions légales des présentes conditions générales de ventes.

En cas de non respect de ses obligations par le Client, I-Resilience se réserve le droit de refuser l'accès au site, l'enregistrement des informations et le traitement des sollicitations de prestations au dit client de façon immédiate et unilatérale. Au quel cas, aucun préjudice subi par le Client du fait de son exclusion ne saurait être imputable à I-Resilience.

Tout Client sollicitant les services d'I-Resilience sur Site est réputé être majeur, en pleine possession de ses facultés intellectuelles et disposer librement de son consentement. Par ailleurs, le Client est responsable de l'exactitude des informations fournies en vue de la réalisation de la vérification d'un Etat des risques. Toute erreur constatée dans une vérification d'Etat des risques ou consécutive à l'inexactitude d'une information fournie par le client, notamment autour de la localisation du bien immobilier, ainsi que tout préjudice subi de ce fait, ne saurait être imputée à I-Resilience. A la commande, le client devra vérifier la bonne localisation du bien immobilier dans l'Etat des risques qu'il transmet et, notamment, il pourra être demandé par I-Resilience les références cadastrales du bien.

Si le client souhaite modifier ou reproduire sous une autre forme la vérification de l'Etat des risques livré par IResilience Ltd, il demeure seul responsable des conséquences juridiques du nouveau rapport de vérification de Etat des risques qu'il a décidé de créer. Les images, logos et textes utilisés dans les prestations ERP-VERIF sont soumis à la loi relative au droit d'auteur. L'accès à l'espace Premium est conditionné à l'acceptation des présentes conditions générales de vente, à la commande d'au moins 3 attestations ERP-VERIF par mois et à la nécessité d'un paiement par virement bancaire.

## **2.9 – Droit d'usage**

Les Services ERP-VERIF d'I-Resilience sont soumis à des droits de propriété intellectuelle. Par l'accès aux dispositifs intellectuels, technologiques et commerciaux mis à sa disposition ainsi qu'aux vérifications des Etats des risques réalisés à sa demande, le Client reconnaît et accepte un droit d'usage non cessible, non exclusif et non définitif à ces dispositifs dans la limite des finalités prévues dans les présentes conditions générales de ventes et conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## **2.10 – Paiement**

Les factures sont émises de manière électronique dans l'Interface du Site et envoyées au Client, sous forme d'un lien permettant de les télécharger, à l'adresse électronique valable indiquée par ce dernier dans le formulaire de commande ou d'enregistrement.

Le Client dispose de plusieurs modes de règlement en ligne parmi lesquels le paiement sécurisé par carte bancaire via l'interface de paiement sécurisé Paypal. A l'exception des clients Premium d'ERP-VERIF faisant l'objet d'une procédure d'enregistrement distincte et d'une facturation périodique, les commandes se font à l'unité et sont payables uniquement en ligne via le système Paypal et ceci au moment de la commande. Les commandes à l'unité par chèque ou virement à partir du site [www.erntdirect.com](http://www.erntdirect.com) ne sont pas acceptées. Le règlement de facture par chèque n'est en aucun cas accepté.

Les paiements dans l'espace Premium se font exclusivement par virement bancaire périodiques. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier notamment en son article L132-2, il ne peut être fait opposition aux paiements par carte bancaire sur le Site ou auprès de tout autre qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation. Une opposition illicite (non fondée sur une perte, un vol ou une utilisation frauduleuse) peut engager la responsabilité pénale du détenteur de la carte (jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et/ou 375.000 euros d'amende).

## **2.11 – Garanties**

I-Resilience garantit la réalisation des prestations à partir des informations officielles légales et réglementaires mises à dispositions par les Autorités publiques sur leurs sites internet. Toutefois I-Resilience n'a aucune emprise ni responsabilité sur les conditions de mise à disposition et de mise à jour de ces informations. Par conséquent, aucune garantie ne peut être apportée quant au défaut ou absence d'information dans ces sources publiques. Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, I-Resilience Ltd ne pourra être tenu responsable de dommages directs, indirects ou mineurs ou

de dommages de quelque nature que ce soit (notamment des pertes de revenus, interruptions d'activité, prescription d'un délai, perte d'une chance ou de toute autre nature) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les services par le client ou l'utilisateur, même si I-Resilience Ltd a été prévenu par quelque moyen que ce soit de l'éventualité de tels dommages.

En aucun cas I-Resilience ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui est fait par le Client des informations obtenues à l'occasion des services, notamment vis-à-vis des Tiers, notamment si ce client modifie les informations contenues sans l'accord d'I-Resilience.

### **3 – Résiliation**

Chaque partie est libre de procéder à la résiliation des présentes sous réserve du paiement de toute somme due par le Client et la réalisation entière et conforme de toute prestation due par I-Resilience dans la limite de la non violation par le Client des présentes conditions générales de vente.

Les services et offres tarifaires liés au site Premium [www.etat-risques.com](http://www.etat-risques.com) sont fournis au client sans engagement de durée de souscription par le client qui en fait la demande. Néanmoins, I-Resilience se réserve le droit de fermer les accès à ce site au client si celui-ci n'a passé aucune commande ces les 6 derniers mois.

En cas de manquement aux conditions générales de vente et notamment d'utilisation non-conforme d'un Service par le client ou par un tiers, de même qu'en cas de défaut de paiement, I-Resilience se réserve le droit de résilier unilatéralement, sans préavis et sans indemnité, les présentes conditions générales de vente après mise en demeure restée sans réponse pendant une période de quinze (15) jours à compter de sa réception par le Client. A compter de la résiliation, toute somme ou obligation due par le Client est à acquitter immédiatement sous peine d'astreinte.

### **4 – Force majeure**

#### **4.1 – Définition**

Ni le Client ni I-Resilience ne sauraient être tenus mutuellement ou réciproquement responsables de tout retard ou défaut de réalisation de toute obligation ou disposition prévue aux présentes conditions générales de vente dû à la survenance d'un événement de force majeure. Est considéré comme événement de force majeure, tout événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des parties les privant ainsi de la faculté de respecter leurs obligations réciproques.

Outre les événements définis par les lois et la jurisprudence, les cas de force majeure comprennent sans pour autant s'y limiter, l'inopérabilité des outils et des réseaux de télécommunications et des moyens de transport, la grève totale ou partielle, une catastrophe majeure, le risque nucléaire, l'épidémie, les restrictions, modifications et évolutions technologiques, légales ou réglementaires de nature à empêcher la réalisation normale des Services prévues aux présentes conditions générales de vente de même que tout événement survenu chez un fournisseur ou partenaire tiers des parties qui soit de nature à priver les dites parties de la faculté de respecter leurs obligations réciproques. Cette définition des cas de force majeure est valable quelque soit le lieu où la prestation est réalisée, hébergée ou stockée.

#### **4.2 – Application**

Si un événement de force majeure venait à se produire, les obligations du présent contrat seraient suspendues. Si l'événement de force majeure devait se poursuivre pendant une période supérieure à un mois, les présentes conditions générales de vente seraient automatiquement résiliées sans préavis ni formalités.

### **5 – Traitement des données à caractère personnel**

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978, la collecte des données et les traitements informatiques dont elles peuvent éventuellement faire l'objet par le Site sont préalablement déclarés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)). Cette déclaration portant le numéro 1549792 V 0 est accessible sur demande par courrier adressé à la CNIL, 21 rue Saint Guillaume, 75340 Paris cedex 07, ou par e-mail à [decweb@cnil.fr](mailto:decweb@cnil.fr). Les données liées à la facturation, au paiement et à la gestion de la commande de prestations autour des Etat des risques, aucune autre donnée ne sera conservée par I-Resilience. Les données personnelles saisies sur le Site sont : Nom, prénom, email, adresse juridique ou personnelle, numéros de téléphone, adresse de bien immobilier parfois associée à une personne morale ou physique faisant l'objet du contrat de vente ou de location, en tant que vendeur/bailleur ou

acquéreur/locataire.

Le Site n'accepte aucun cookie tiers.

Les sites des offres ERP-VERIF sont sécurisés en SSL. Les mots de passe personnels sont stockés de manière chiffrée. La sauvegarde des données personnelles (transfert et stockage distant) est également chiffrée. Dans le cadre du règlement général sur la protection des données n°2016/79 de l'Union européenne, les données personnelles saisies sur le site erp-verif.fr sont automatiquement anonymisées entre 2 et 3 ans après leur saisie, à l'exception des factures dont la durée légale de sauvegarde est de 10 ans.

Sur le site etat-risques.com les données personnelles contiennent de plus des logs de connexion, effacés au bout de 6 mois, servant essentiellement à bloquer les adresses IP effectuant plus de 5 tentatives de connexion.

Les données personnelles saisies dans la rubrique « coordonnées » du site Premium etat-risques.com sont conservées par tacite reconduction pour les clients actifs car elles sont indispensables à l'élaboration, à la livraison et à la facturation des documents commandés. Si le client est inactif, les données personnelles sont automatiquement anonymisées avant la fin des 3 ans comptant à partir de la dernière commande, à l'exception des factures conservées 10 ans.

Compte tenu de l'opposabilité des états des risques livrés, ces documents, associés éventuellement aux noms des parties prenantes au contrat, sont gardés au-delà de 3 ans. Néanmoins, dans un souci de protection des données personnelles, le client garde la possibilité de commander des vérifications d'états des risques avec les seules références de localisation du bien immobilier, sans demander d'y associer un nom de vendeur/bailleur et d'acquéreur/locataire.

Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n°2004 -801 du 6 août 2004 (art.5), tout visiteur ou client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ces droits peuvent être exercés le cas échéant auprès d'I-Resilience Ltd : par voie postale à I-Resilience ltd. 170, Peter House, Level 1 (Suite A296), Psaila Street, BKR9077 BIRKIRKARA – MALTE ou par email en écrivant à [ernt-direct@etatrisques.com](mailto:ernt-direct@etatrisques.com).

Le responsable du traitement des données personnelles est Cédric Moro.

Toute demande sera traitée dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai maximal de quatre mois.

## **6- Législation**

Les présentes Conditions générales de vente sont soumises au droit français.

## **7 – Langue**

La langue officielle des présentes Conditions Générales est le français.

## **8 – Jurisdiction**

Tout litige portant sur la validité, l'interprétation, l'exécution ou la non exécution des présentes Conditions générales de vente sera soumis au Tribunal compétent du client.